

<http://www.snetap-fsu.fr/Stagiaires-enseignants-et-CPE,4265.html>



Stagiaires enseignants et CPE : déroulement de l'année de stage

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des CPE -

Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les [notes de service relatives à l'organisation de l'année de formation des stagiaires issus des concours 2016](#) sont - enfin - sorties. Malgré les engagements pris l'année dernière d'une sortie dans le courant du mois de juillet, la [DGER](#) n'a pu finalement sortir ces notes qu'à la veille de la rentrée pour les enseignants et seulement à la mi-septembre pour les [CPE](#). Une nouvelle fois, le SNETAP-[FSU](#) considère que ce n'est pas acceptable ni pour les stagiaires, ni pour les conseillers pédagogiques.

La principale nouveauté de cette année consiste en la mise en place d'un "dispositif d'alerte" permettant de repérer, signaler les difficultés de stagiaires avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire. Ce "dispositif" a été obtenu sur l'insistance de notre organisation au regard de la disparition de la seconde inspection (ex article 6 pour les enseignants et article 5 pour les CPE).

Par ailleurs, concernant les concours de la voie externe, le SNETAP-FSU continue à exiger la reconnaissance de la fonction de conseiller Pédagogique ([CP](#)) à hauteur de l'engagement et de la professionnalisation qu'elle nécessite. Le SNETAP-FSU ne peut se satisfaire de la "pirouette" de la DGER expliquant qu'il y a bien une dispense de service lorsque le stagiaire prend en charge certaines classes du CP, ce que réfute le SNETAP-FSU. Nous porterons de nouveau ce sujet dans le cadre des discussions des obligations de service pour obtenir cette reconnaissance.

Fabrice Cardon
secrétaire général adjoint
secteur corporatif